

Bulletin national de situation hydrologique du 11 mars 2024



En moyenne sur le pays et sur le mois, la pluviométrie a été excédentaire* de 50 %. Les conditions anticycloniques ont alterné avec des passages perturbés, nombreux sur le Sud-Ouest et la moitié nord du pays et parfois très actifs. Ils ont provoqué de nouvelles crues et inondations en début de mois sur le Pas-de-Calais et temporairement en Charente-Maritime et sur le Finistère ainsi qu'en fin de mois sur le sud des pays de la Loire et les Deux-Sèvres puis le nord de l'Aquitaine, les Charentes, le Calvados, la Seine-et-Marne et de nouveau le Pas-de-Calais. Les passages pluvieux ont été nettement moins fréquents sur le Sud-Est mais très marqués sur la région PACA les 9 et 10 puis le 25 et sur la Corse le 26.

La pluviométrie a atteint une fois et demie à deux fois la normale sur la moitié nord du pays, localement deux à deux fois et demie en Nouvelle-Aquitaine et deux à quatre fois sur la quasi-totalité de la région PACA. En toute fin de mois, d'abondantes chutes de neige se sont produites sur les Pyrénées, le Massif central et les Alpes du Sud. Les cumuls mensuels ont été déficitaires de 10 à 40 % sur le sud de l'Alsace ainsi que du Jura à l'est de Rhône-Alpes et de plus de 40 % du sud de l'Hérault à l'est du Roussillon et sur le relief des Pyrénées-Orientales, voire de plus de 70 % dans l'Hérault.

Proche du 1er décile le 6 février, l'indice d'humidité des sols est remonté autour de la normale jusqu'au 21 puis a dépassé le 9ème décile en fin de mois. La situation reste toutefois très contrastée entre les régions méditerranéennes et le reste de l'Hexagone. Les sols superficiels se sont humidifiés sur l'ensemble du pays, devenant généralement proches de la saturation. Ils restent toutefois extrêmement secs sur l'est de la Haute-Corse et le pourtour du golfe du Lion.

En février 2024, les tendances sur les nappes réactives sont hétérogènes. La recharge reste active sur les nappes inertielles mais ralentit sur plusieurs secteurs.

L'état des nappes est satisfaisant sur une grande partie du territoire, du fait d'un début de période de recharge arrosé. Il est défavorable, avec des niveaux bas à très bas, sur les nappes inertielles du Sundgau et du couloir de la Saône et sur les nappes du Languedoc, du sud du Massif central au littoral, et du Roussillon.

Globalement sur l'ensemble du territoire, suite aux fortes précipitations, les débits des cours d'eau ont augmenté en février sauf sur le littoral occitan. Plus d'un tiers des stations ont maintenant un débit supérieur à la moyenne interannuelle pour ce mois.

Au 11 mars, 3 départements ont mis en oeuvre des mesures de crise et 6 départements sont concernés par des restrictions des usages de l'eau au-delà de la vigilance. À titre de comparaison en 2023 sur cette même période, 7 départements avaient mis en oeuvre des mesures de restrictions des usages de l'eau et aucun département n'était concerné en 2022.

* : normales concernant température et précipitations : moyenne de référence 1991-2020

Auteurs du document : Office international de l'Eau (OiEau)
Obtenir le document : Office international de l'Eau (OiEau)
Diffuseur des métadonnées : Office International de l'Eau

Mots clés : INDICE D'HUMIDITE DES SOLS, RESTRICTION D'USAGE, PRECIPITATION CUMULEE, PRECIPITATION MENSUELLE, DEBIT, NAPPE ALLUVIALE, PLUVIOMETRIE, COURS D'EAU, EAU SOUTERRAINE, NAPPE D'EAU SOUTERRAINE, HYDRAULICITE,

RECHARGE DE NAPPE

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL

Date: 2024-03-11 Format: text/xml

Identifiant Documentaire: OIE/BSH20240311

Source : Page 25 p. **Langue :** Français

Accéder à la notice source :

https://www.oieau.fr/eaudoc/notice/Bulletin-national-de-situation-hydrologique-du-11-mars-2024

Télécharger les documents : https://www.oieau.fr/eaudoc/system/files/bsh_03_2024_vf.pdf

Emprise nationale: FXX

Permalien: https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/bulletin-national-de-situation-hydrologique-du-

11-mars-20240

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

